



Pays de Montbéliard: la mutation des années 80

Serge Ormaux

► To cite this version:

Serge Ormaux. Pays de Montbéliard: la mutation des années 80. Images de Franche-Comté, 1990, 1, pp.18-24. hal-01020071

HAL Id: hal-01020071

<https://hal.science/hal-01020071>

Submitted on 7 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PAYS DE MONTBÉLIARD : la mutation des années 80

Serge ORMAUX*

Après une remarquable montée en puissance durant les trois décennies qui suivent la Seconde Guerre Mondiale, le Pays de Montbéliard est agité par un certain nombre de turbulences économiques, démographiques et sociales.

S'il subit comme toutes les régions françaises et européennes les contre-coups d'une crise générale sur laquelle il a peu de prise, il est également travaillé par une série de problèmes spécifiques dont il lui appartient de trouver les solutions originales.

A cet égard, les ruptures évoquées dans les lignes suivantes constituent moins les éléments d'un bilan alarmiste que les prémices d'une réorientation globale du travail, de l'habitat et de la formation des hommes.

La fin d'un modèle de développement

Les structures économiques du Pays de Montbéliard sont bien sûr caractérisées par la présence d'une activité dominante, la construction automobile. Depuis le début du siècle elle ne cesse de se développer, faisant de cette région une zone d'emploi à la fois très importante quantitativement et très déséquilibrée qualitativement.

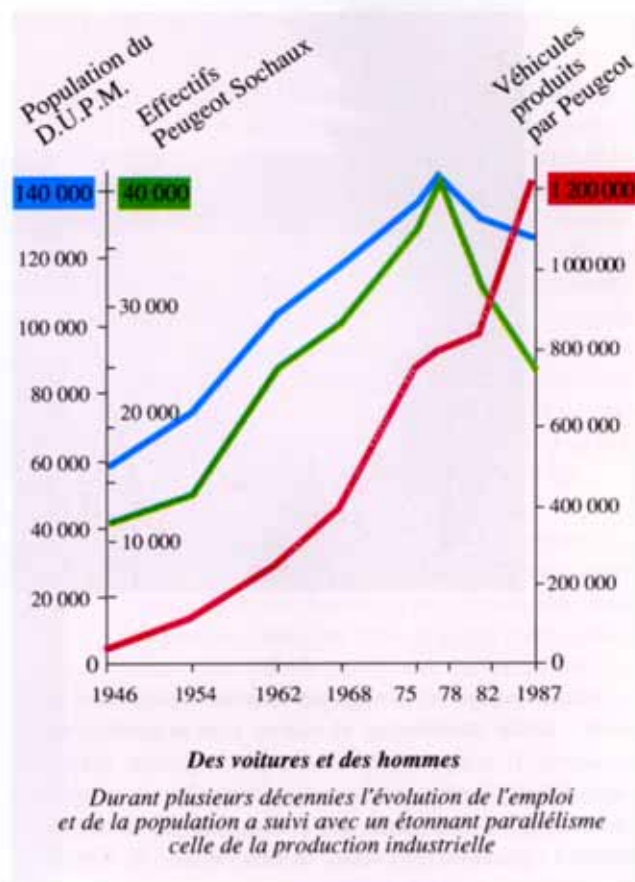
Lorsqu'en 1978 le centre de production de Sochaux devient la plus importante concentration ouvrière d'Europe, il fournit environ 50 % de l'emploi total du bassin de Montbéliard.

Cette dynamique de l'emploi et de la population est sous-tendue par le modèle tayloriste d'organisation du travail qui privilégie la main-d'œuvre comme facteur de production. Mais dès les années 50, l'offre d'emploi excède les capacités du marché local et divers mécanismes d'ajustement voient le jour :

- recours à une main-d'œuvre immigrée, d'abord nationale, puis étrangère,
- développement des migrations pendulaires entre l'usine de Sochaux et la plupart des communes du Nord de la Franche-Comté, en particulier celles du Territoire de Belfort.

Ces deux épiphénomènes de la croissance ne vont pas faciliter la constitution d'une agglomération et d'un corps social cohérents. Une grande partie des problèmes urbanistiques rencontrés aujourd'hui par le D.U.P.M. (1)

(1) DUPM : District Urbain du Pays de Montbéliard



doivent être examinés à la lumière de cette forme particulière d'évolution.

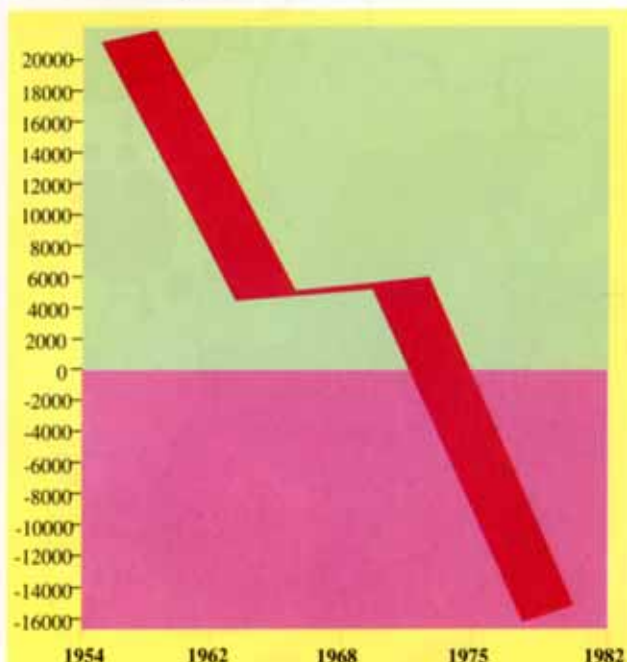
La fin des années 70 va connaître par rapport à ce mode de fonctionnement un triple renversement de tendance.

- L'industrie automobile entre dans une phase de restructuration caractérisée par une redéfinition des modes de gestion technologiques et humains. En une dizaine d'années (1978-88) le centre de production de Sochaux passe de 40 000 à 23 000 salariés et le profil des emplois offerts s'oriente vers les fonctions de technicien hautement qualifié.

- Par ailleurs, et avant même que se manifestent les mutations de l'industrie automobile, le District Urbain, de terre d'immigration est devenu une zone à solde migratoire négatif.

*Institut de Géographie, Université de Franche-Comté

De nombreux ménages quittent ainsi le D.U.P.M. pour aller s'installer dans les communes périphériques alors même que le chef de famille continue à travailler chez Peugeot. Faut-il voir le rejet d'un certain environnement ?



1975-82 : Solde migratoire dans le rouge

Pour la première fois depuis longtemps le solde migratoire du DUPM devient négatif. Or en 1982 les étrangers ne sont pas encore partis.

- Enfin, le problème chronique du manque de logement se renverse et fait place à celui, non moins préoccupant de la vacance au sein du parc social, un parc social qui n'est plus adapté à la demande actuelle.

Observons brièvement deux phénomènes concrets, à la fois effets et facteurs de la situation observable aujourd'hui.

Les soubressauts du changement

Dans l'ensemble, les diminutions d'emploi au sein de la branche automobile ne se sont pas traduits par des licenciements économiques autoritaires. La société Peugeot a réduit son personnel d'une part en tarissant les flux d'entrées, c'est-à-dire en supprimant pratiquement toute embauche, et d'autre part en amplifiant les flux de sorties grâce à deux stratégies d'incitation au départ.

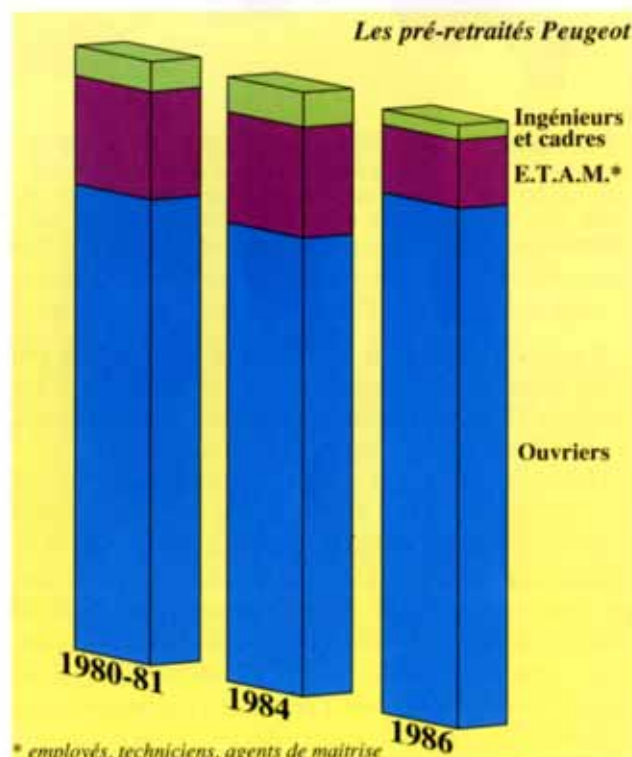
(1) FNE : Fonds National pour l'Emploi

De jeunes retraités

Depuis plusieurs années les dirigeants du centre de Sochaux recourent de façon systématique à la solution de la pré-retraite. De 1981 à 1988, trois conventions F.N.E. (1) suivies de deux plans sociaux ont ainsi permis à environ 6 000 salariés de bénéficier d'une cessation d'activité à partir de 55 ans. Toutes les catégories ont été touchées par ces mesures.

La pré-retraite présente pour l'entreprise des avantages évidents. Elle permet une réduction en douceur des effectifs et donne la possibilité de remplacer certains des pré-retraités par des personnels plus jeunes, mieux formés et sans doute plus à même de s'adapter aux évolutions technologiques en cours. Ce rajeunissement s'avère d'autant plus nécessaire que le tarissement de l'embauche depuis la fin des années 70 a considérablement augmenté l'âge moyen des salariés de l'entreprise.

Mais par ailleurs, c'est tout un savoir-faire, une connaissance intime de l'objet à fabriquer qui risquent de disparaître avec le départ de ces ouvriers qualifiés, contremaîtres et techniciens qui avaient généralement fait toute leur carrière au centre de production et en maîtrisaient toutes les arcanes.



* employés, techniciens, agents de maîtrise

Les pré-retraités qui bougent

Départements de naissance



Départements d'installation après la pré-retraite



Cartes : R. Parrain

Une enquête en cours réalisée sous l'égide de l'Institut de Géographie (Université de Franche-Comté) a permis d'établir que sur les 6000 salariés partis en pré-retraite entre 1981 et 1988 plus de 900 avaient changé de résidence depuis leur départ.

Ces cartes montrent que si un bon nombre d'entre eux reste en Franche-Comté il existe bel et bien un phénomène d'héliotropisme qui attire les candidats au changement plutôt vers le soleil méditerranéen que vers les brumes de la France du Nord quand bien même celles-ci les ont vu naître!

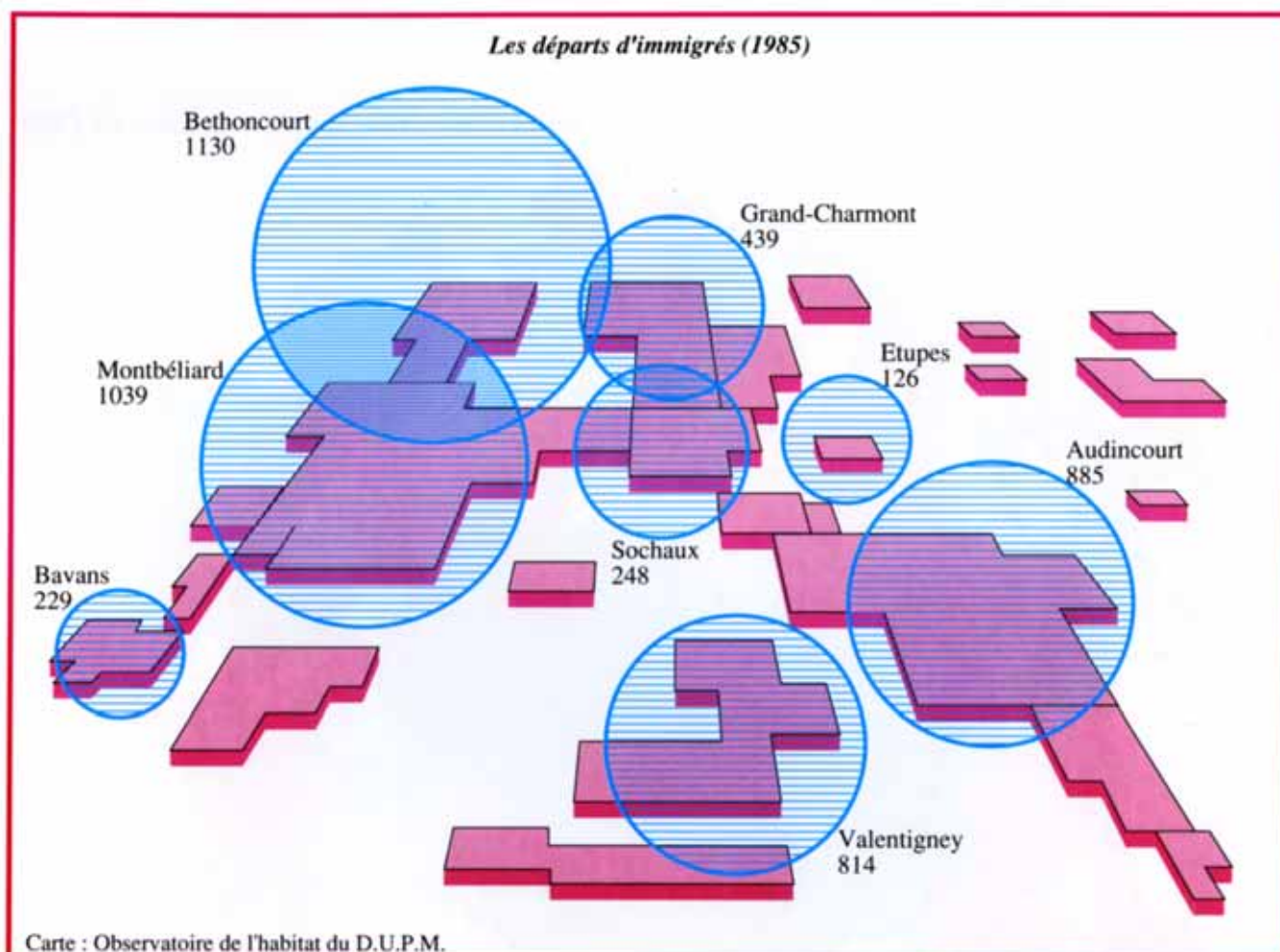
Il est fort probable que le système de la pré-retraite soit utilisé durant plusieurs années encore car les classes d'âge atteignant 55 ans sont désormais particulièrement fournies, ce qui accroît bien sûr «l'efficacité» de ces départs.

Quoi qu'il en soit, une question se pose aujourd'hui aux gestionnaires du D.U.P.M. : quel est le comportement résidentiel des pré-retraités ? Profiteront-ils de cette opportunité pour quitter la Franche-Comté et s'installer dans une toute autre région de France ? Retourneront-ils plutôt dans leur Haute-Saône ou leur Haut-Doubs natal ? Resteront-ils au contraire dans le D.U.P.M. ? En son centre ou sur ses marges ? Autant de questions d'ores et déjà importantes et qui le seront plus encore si le nombre des pré-retraités s'accroît dans l'avenir.

Le retour des immigrés au pays d'origine

C'est à partir de 1960 que la firme Peugeot recourt de manière massive à l'utilisation de travailleurs immigrés. De 900 en 1960, ils passeront à 500 en 1970 et 7 500 en 1973. Outre cette croissance quantitative, l'évolution la plus remarquable est intervenue après 1970 avec la facilitation législative des regroupements familiaux. De 1968 à 1975 la population immigrée passe de 10 000 à 20 000 personnes et elle atteindra le nombre de 25 000 en 1982.

Il s'en suivra une modification radicale des structures par âge et par sexe de la population immigrée. S'il y avait en 1974 10 % de femmes dans la population turque du D.U.P.M., il y en aura 43 % en 1982. Quant aux moins de 20 ans de cette



population, ils passeront dans le même temps de 20 à 60 %. Les communes concernées doivent accomplir alors un énorme effort d'équipement pour faire face à cet apport de population étrangère.

C'est précisément cette évolution du peuplement qui détermine les conséquences des départs lorsque la principale entreprise de la région engage une politique d'incitation au retour vers les pays d'origine.

La convention passée en 1984 entre l'Office National d'Immigration et le groupe P.S.A. déclenche le mouvement de départ le plus important. Pendant l'année 1985 et principalement pendant les mois de juillet et d'août, 1 560 salariés, soit avec leurs familles près de 6 000 personnes quittent le D.U.P.M. et le territoire national.

Pour le D.U.P.M., ces retours au pays d'origine se sont

donc traduits par une perte lourde et brutale de population : en outre les familles qui sont parties étaient jeunes et fécondes et leur départ pèsera fortement sur les structures par âge et le croît naturel d'un certain nombre de communes.

Les conséquences économiques et sociales de ce reflux se sont très rapidement manifestées, un certain nombre d'équipements se sont trouvés soudainement surdimensionnés. A la rentrée 1985, 32 classes primaires et maternelles ont été fermées, 29 autres le furent à la rentrée 86. Sur une diminution de 1 700 élèves aux niveaux élémentaires et pré-élémentaires plus de 1 650 sont imputables directement aux retours.

L'impact sur l'activité commerciale et de service a été fortement ressentie également.

A l'heure où nous écrivons une nouvelle convention est signée qui prévoit de verser aux candidats au retour non plus un capital comme en 1984-85 mais une rente : il est encore trop tôt pour apprécier ses résultats. ■